



RÈGLEMENT 1342

abrogeant le *Règlement 1135-2010 décrétant la formation du Comité Culturel de la Ville de Sainte-Adèle* ainsi que toutes les annexes et tous les amendements.

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue publiquement le 20 novembre 2023 à 19h, dans la salle du conseil municipal située au 1386, rue Dumouchel, à Sainte-Adèle, lieu ordinaire des séances à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Alexandre Laganière	Conseiller du district 3
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

sous la présidence de madame la mairesse Michèle Lalonde.

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 16 octobre 2023 par monsieur le conseiller Richard Allard ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été présenté avec l'avis de motion;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil municipal trois (3) jours ouvrables avant la présente séance;

LE CONSEIL MUNICIPAL décrète qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :

Article 1

Le conseil décrète l'abrogation du *Règlement 1135-2010 décrétant la formation du Comité Culturel de la Ville de Sainte-Adèle* ainsi que toutes les annexes et tous les amendements.

Article 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion	16 octobre 2023
Adoption	20 novembre 2023
Entrée en vigueur	22 novembre 2023

Signé à Sainte-Adèle, ce 27^e jour du mois de novembre de l'an 2023.

(s) Michèle Lalonde

Mme Michèle Lalonde
Mairesse

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des
Services juridiques

CERTIFICAT D'APPROBATION

RÈGLEMENT 1342

En vertu de l'article 357 de la *Loi sur les cités et villes* :

« Règlement 1342 abrogeant le *Règlement 1135-2010 décrétant la formation du Comité Culturel de la Ville de Sainte-Adèle* ainsi que toutes les annexes et tous les amendements ».

Adoption	20 novembre 2023
----------	------------------

(s) Michèle Lalonde

(s) Audrey Sénécal

Mme Michèle Lalonde
Mairesse

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des
Services juridiques